

teur, est saint, et qu'elle peut nous sanctifier par sa doctrine et ses sacrements.

Les sectes protestantes n'ont pas de doctrines saintes, si nous les examinons attentivement. Elles enseignent par exemple, que la foi sans les œuvres peut sauver les hommes, leur enlevant par là tout motif de faire le bien ; que le mariage n'est pas indissoluble — le mari et la femme pouvant, pour certaines causes, se séparer, ou obtenir un divorce et se remarier. La mise en pratique de cette doctrine prive les enfants des soins de leurs parents, les laisse quelquefois sans asile, et presque toujours sans instruction religieuse. Les mêmes personnes pourraient se séparer de nouveau et se remarier, ce qui amènerait la confusion et l'immoralité dans la société. Quelques-unes de leurs doctrines enseignent encore que nous ne pouvons nous empêcher de pécher, permettant ainsi à chacun d'excuser ses fautes en disant qu'il n'a pu faire autrement, ce qui conduit, on le voit facilement, aux plus désastreuses conséquences. Enfin, leurs doctrines n'ont jamais produit un seul saint, reconnu comme tel, à la suite de miracles parfaitement constatés. Lorsque les ancêtres des Protestants se révoltèrent contre l'Eglise, il y a environ trois cents ans, cette dernière promulgua certaines lois contre lesquelles ils protestèrent, ce qui leur a valu leur nom de protestants — puis ils se séparèrent de l'Eglise et se fabriquèrent une religion de leur choix.

A travers le monde des nouvelles

Québec.—Les Quarante-Heures auront lieu à Saint-Frédéric, le 4 ; à Saint-Cyrille, le 7 ; aux Ecureuils, le 9.—Les RR. PP. Lebel et Roux, Jésuites, ont terminé, hier, au Cap-Santé, une retraite paroissiale de huit jours.—La Cour Suprême du Canada à déciôé, sur division, que le droit d'appel au gouverneur en conseil, au sujet des écoles du Manitoba, ne peut avoir lieu. C'est la conclusion à laquelle nous arrivions a regret, dans un travail sur cette question, publié par la *Semaine Religieuse* de Québec, du 17 septembre 1892.

France.—La Loge la *Clément-Amitié* a adressé à toutes les loges de France un questionnaire sur les couvents :

« Dans le but de compléter un travail dont vous saisirez aisément la très grande importance, nous avons l'honneur de vous demander les renseignements suivants : • Il y a une série de quinze questions sur les Congrégations religieuses d'hommes et de seize sur celles de femmes, genre de vie, ressources, relations avec les maisons de commerce, nombre d'élèves, prix de pension, influence ; tout y est... Et à la fin on répète le mot d'ordre de Voltaire. Ecrasons l'infâme !!